

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 décembre 2023 A 20 H. TABLEAU DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures deux, le conseil municipal de la commune dument convoqué, s'est réuni à l'espace Littorelle, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Serge Bel, Maire.

Etaient présents: S. BEL. F. RODRIGUES. N. VUARNET. T. NOIR. R. MEGHEZZI. C. GERARD. C. PUECH. I. DUCROZ. L. SCHEFZICK. B. WALET. F. KRAUZE (arrivée à 20h07).

<u>Etaient représentés</u>: A. BLOT procuration à C. GERARD. B. SCHMIDT procuration à F. RODRIGUES. C. CERRI. Procuration à C. PUECH.

Etaient absents: C. COSTAFROLAZ. A. MARI. J. GROSJEAN. A. RAYMOND. N. REYNAUD.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de membres présents : 11

Nombre de procurations : 3

Date de la convocation : 07/12/2023

M. CLAUDE GERARD a été élu secrétaire de séance

NUMERO	OBJET DE LA DELIBERATION	DECISION
1	Approbation du procès-verbal de la séance du 23 novembre 2023.	Approuve le procès-verbal.
2	Projet de SIVI entre Messery et Nernier : approbation des statuts	Reporté : L'adoption du projet de statut est donc retirée de l'ordre du jour.
3	Demande d'évolution du périmètre autorisé d'intervention foncière du conservatoire du Littoral : « Les Grands Champs »	Emet un avis favorable à la proposition d'évolution du périmètre n°2 Décide de proposer au conseil d'administration du conservatoire du littoral la proposition d'évolution du périmètre d'intervention foncière. Autorise le maire à signer tout document y afférent.
4	Garantie d'emprunt relative aux prêts consentis par Haute-Savoie Habitat auprès de la Caisse des dépôts	Accorde sa garantie à hauteur de 100.00 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 681 078.00 €.
		S'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges du prêt.
5	Mise en place du RIFSEEP pour les agents contractuels	Décide d'adopter la proposition permettant l'attribution du RIFSEEF (IFSE et CIA) aux agents contractuels.
	CONTENES IN VILLENTE, T. MOTO.	Autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier et de procéder au recrutement.
6	Approbation du règlement intérieur de la ludothèque.	Approuve le règlement intérieur de la structure de la ludothèque.
7	Prolongation du la durée du mandat des membres du Conseil Municipal des Jeunes	Décide de prolonger le mandat des membres du conseil municipal des jeunes jusqu'à janvier 2026.
8	Avenant à la convention commune/ FOL de Haute-Savoie pour la participation de la commune au prix journée en centre de vacances (2024).	Accepte la participation de 5.40 euros par jours et par enfant. Autorise le maire à signer l'avenan correspondant.
9	Décision modificative n°3 au Budget Principal de la Commune	Adopte la décision modificative n°3 au budget principal de la commune telle que présentée dans la délibération.

Le Maire, Serge BEL

PLACE DE LA MAIRIE – 74140 MESSERY - Tél : 04 50 94 71 57 – accueil.mair e@messery.fr